

**COMITE DES FETES ET DES SPORTS DE MAURAN**  
**ASSEMBLEE GENERALE**  
**SAMEDI 26 JUIN 2021**

Ordre du jour :

Comité des Fêtes :

- Rapport moral et d'activités.
- Rapport financier.

Buvette :

- Rapport moral et d'activités.
- Rapport financier.

- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.
- Election du Bureau
- Questions diverses.

Membres présents : 23 (cf. annexe 1)

André Sentenac, Président sortant constate que le quorum est atteint et ouvre l'Assemblée Générale. Il explique qu'en raison de la pandémie, cette réunion a été retardée au regard des mesures gouvernementales.

Les différents bilans portent donc sur l'année 2020 et le premier semestre 2021.

**Comité des fêtes :**

Bilan financier :

Au 31 décembre 2019, le solde était de	1 741,13€.
Au 31 décembre 2020, il était de	3 208,72€
Au 8 juillet 2021, il est de	5 147,90 €

Voir le détail de ces chiffres sur les annexes 2 et 3.

Le bilan moral se résume en un mot : covid.

Du fait de la pandémie, la plupart des animations ont été annulées pour la période.

A noter cependant :

Les journées « chemins » 2020 et 2021 avec repas pris en commun par les bénévoles participants.

La journée « contes » avec Natacha qui s'est déroulée chez Marie-Line et Steve.

Le vide grenier d'automne 2020, qui s'est déroulé sous la pluie (et en plein air, la salle des fêtes étant interdite) ; celui du printemps 2021 a connu plus de succès et a pu se dérouler quasi normalement.

A Noël, pas de spectacle, mais le Père Noël s'est déplacé à la salle des fêtes pour une distribution de chocolats et quelques photos.

De même, à Pâques, une distribution de chocolats de porte en porte a remplacé la traditionnelle chasse aux œufs.

André remercie les bénévoles du comité qui ont su faire preuve d'imagination et de disponibilité en ces temps difficiles ;

En 2020, le comité des fêtes a profité du manque de manifestations (et des frais afférents) pour investir dans du matériel sono pour un montant de 1 400€ environ. Merci à Dominique qui a été la

cheville ouvrière de ce projet et a permis de doter le comité de matériel sono certes d'occasion, mais performant et adapté à ses besoins.

**buvette :**

Bilan financier :

Au 12 février 2020, le solde était de 3 029,88 € au CA et 452,70€ en caisse soit : 3 482,58 €

Au 26 avril 2021, il est de 2 842,81€ au CA et 355,00 € en caisse, soit : 3 197,81 €

Voir le détail de ces chiffres sur les annexes 4.

La buvette n'a pas eu vraiment d'activité propre en dehors des quelques manifestations du comité (notamment vide greniers et journées chemins)

Les soirées d'été ont été en partie annulées en raison du couvre-feu.

Pas de retransmissions sportives (la-plupart annulées et la salle des fêtes fermée au public en raison de la pandémie)

**Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.**  
**Election du Bureau**

Conseil d'administration sortant :

Président : André Sentenac

Vice-Président : Frédéric Dinnat

Secrétaire : Éric Dinnat

Trésorier : poste vacant par suite de la démission de Michel Cipièrre en 2020

Membres : Emilie Hurtado et Grégory Savès

Représentant du Conseil Municipal : Nicolas Rostaing, Maire

Représentant de la buvette : Thierry Arrouy

André Sentenac rappelle sa position concernant la présidence du Comité des Fêtes : selon lui, le Président devrait être un mauranais, ce que lui n'est plus depuis quelques mois.

Néanmoins, en l'absence de candidature à son remplacement, et pour éviter une vacance, il représente sa candidature pour une année supplémentaire.

Il fait appel à candidature pour compléter le C.A.

Yves Dugast se propose.

L'Assemblée Générale adopte ces candidatures à l'unanimité.

Après concertation du nouveau conseil d'administration, un nouveau bureau est formé.

Conseil d'administration 2021 :

Président : André Sentenac

Vice-Président : Frédéric Dinnat

Secrétaire : Emilie Hurtado

Trésorier : Éric Dinnat

Membres : Yves Dugast et Grégory Savès

Représentant du Conseil Municipal : Nicolas Rostaing, Maire

Représentant de la buvette : Thierry Arrouy

André Sentenac remercie les membres du C.A. pour leur engagement.

Il propose ensuite la désignation des titulaires de la signature des comptes du Comité :

Compte comité des fêtes au crédit agricole :

André Sentenac, Président

Éric Dinnat, trésorier

Compte de la buvette du comité au crédit agricole :

André Sentenac, Président du comité des fêtes

Thierry Arrouy, responsable de la buvette

L'Assemblée Générale approuve ces désignations et charge le Président d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Crédit Agricole de Cazères.

### **Questions diverses :**

Le comité des fêtes espère reprendre une activité plus normale, malgré une 4<sup>ème</sup> vague de covid annoncée et la mise en place du « Pass sanitaire »

Une soirée moules frites avec animation musicale aura lieu pour les mauranais et leurs proches le 17 juillet prochain.

De même les ouvertures estivales de la buvette reprendront en juillet et août.

Pour le reste, les décisions seront confirmées au vu de l'évolution de la situation.

Seule la journée des voisins et son repas « auberge espagnole » avec une animation musicale est programmée le samedi 4 septembre.

Aucune autre question diverse n'étant soulevée, la séance est suspendue à 19h30 et les participants sont invités à un pot amical.

Le Président

André Sentenac.